

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mouvement de grève de certaines catégories de personnel du SMUR

Chambéry, le 20 décembre 2017

Depuis sa création, en 1994, les agents affectés à l'antenne SMUR d'Aix-les-Bains effectuaient leur service par tranches de travail de 24 heures consécutives, incluant les temps de repos. Cette organisation du travail n'est sécurisante ni pour les patients ni pour les agents du fait de la fatigue engendrée, de plus elle est devenue illégale. C'est pourquoi, la direction du centre hospitalier Métropole Savoie, à la suite de la fusion entre les deux centres hospitaliers de Chambéry et d'Aix-les-Bains, a décidé de mettre en place une organisation du travail en tranches de 12 heures consécutives.



Les discussions avec les agents concernés et avec les organisations syndicales ont débuté dès 2016 pour une entrée en vigueur en octobre 2017.

Cette modification entraîne une réduction des astreintes nécessaires, et donc une réduction de la rémunération liée à l'astreinte. Pour compenser la perte de revenu pour les agents, la direction a proposé de garantir la réalisation, de manière pérenne, de 15 heures supplémentaires par mois ; de plus elle a proposé de payer ces heures au tarif de nuit pendant un an, c'est-à-dire jusqu'au 30 septembre 2018, ce qui revient à compenser totalement la perte de revenu des agents pendant un an.

Craignant que la perte de revenu reste importante après cette année de transition, certaines catégories de personnel concernées se sont mises en grève à partir du 18 décembre 2017. Le même jour, au cours de la rencontre entre la direction, les organisations syndicales et les grévistes, ces derniers ont réitéré leur crainte. En réponse, la direction s'est engagée à mesurer l'impact réel pour chaque agent concerné et elle s'est déclarée ouverte à toute recherche de solution, à la condition expresse que celle-ci respecte le cadre réglementaire au terme de la période de transition de un an. Une nouvelle rencontre est prévue le 18 janvier 2018.

En tout état de cause, et aussi longtemps que durera le mouvement de grève, la prise en charge des patients reste assurée.

Contact : mission communication – 04 79 96 59 98 -
Mylène RADICI : mylene.radici@ch-metropole-savoie.fr

Le centre hospitalier Métropole Savoie est issu de la fusion au 1^{er} janvier 2015 des CH d'Aix-les-Bains et de Chambéry.

Etablissement de référence pour le territoire Savoie / secteur de Belley, il offre une prise en charge globale et adaptée de l'urgence 24h/24 pour l'ensemble des disciplines médicales et chirurgicales. Son plateau technique de pointe permet les actions diagnostiques et thérapeutiques sur place. Il intègre également le seul service de réanimation adulte du territoire.

Le pôle Mère-Enfant comprend une maternité de niveau 3, incluant un service de réanimation néonatale, afin de répondre aux besoins des 13 maternités du territoire.

Quelques chiffres (2016) : 4 600 professionnels, dont 500 médecins – 1 874 lits et places.

Activité annuelle : 470 000 consultations et actes externes – 123 000 entrées – 3 200 accouchements – 85 000 passages aux urgences adultes, pédiatriques et gynécologiques.